



CONTRAT PHOTOCOPIE D'EXTRAITS D'ŒUVRES PROTÉGÉES

Établissement d'enseignement
et de formation aux métiers de la santé

Fiche déclarative pour le calcul
de la redevance au titre de l'année 2022

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Représentant de l'établissement

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Personne en charge du contrat CFC (si différente du représentant de l'établissement)

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout organisme qui aura retourné au CFC la présente fiche complétée pourra, sur demande auprès de celui-ci, obtenir la communication ou la rectification des informations la concernant. Le CFC traitera ces informations comme confidentielles.

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Redevance par personne et par an : 2,3477 €HT <i>(maximum 80 pages de copies par personne et par an)</i>	Nombre d'élèves et/ou d'étudiants	Nombre "d'équivalent stagiaires" *
		

* **Rappel** : 500 heures stagiaires équivalent à 1 stagiaire

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- **Nombre d'enseignants** : *(afin de vous adresser des documents d'information en nombre suffisant)*
- **Nombre de photocopieurs** : *(autres que strictement destinés à des tâches administratives,
afin de vous adresser des affiches en nombre suffisant)*

Fait à,

Signature et cachet :

Le